

Addenda 2

Plan d'aménagement spécial de récupération des bois affectés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans l'unité d'aménagement 023-71 Secteur sud lac Kénogami

2019-2020

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS



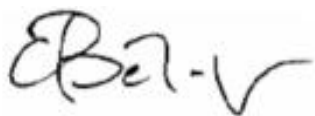
Réalisé par :

Unité de gestion de Saguenay-Sud-et-Shipshaw
Direction de la gestion des Forêts du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
1100, rue Bersimis
Chicoutimi (Québec) G7K 1A5
Téléphone : 418 698-3660, poste 335



Alexandre Gendron, ing.f.

Recommandé par :



Claude Bélanger, ing.f.
Directeur de la gestion des forêts du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Résumé

Le secteur situé au sud du lac Kénogami est touché par l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) depuis maintenant plus de 5 ans à divers niveaux de défoliation. Considérant qu'une partie des peuplements du secteur commence à souffrir d'un certain niveau de mortalité, la mise en œuvre d'un plan spécial devient nécessaire afin de prévenir la perte de matière ligneuse.

Puisqu'il y a eu un processus judiciaire qui a retardé les opérations de récolte, certaines parties du plan n'ont pas été opérées lors de la saison 2019-2020.

Cet addenda est donc rendu nécessaire afin de bien identifier les volumes qui font l'objet d'une récolte en 2020-2021 par les bénéficiaires de garanties d'approvisionnement (BGA) et pour lesquelles une aide financière est nécessaire. Cette aide financière ne dépassera pas l'aide prévue initialement.

Seules les parties modifiées font partie de cet addenda.

Table des matières

Résumé	III
Table des matières.....	IV
9. Destination des bois à récupérer.....	1
Tableau 5 - Destination des bois à récupérer (Saison 2020-2021)	1
13. Approbation du plan.....	2
Annexe	3
Tableau 6 : Calcul de l'aide financière maximale pour la récupération des bois.....	3

9. Destination des bois à récupérer

Tableau 5 - Destination des bois à récupérer (Saison 2020-2021)

Détenteurs de droits	UA	Chantiers	Volume SEPM	Volume BOU	Volume PEU
9312-5607 Québec inc. (Usine Tremblay) (178)	2371	MERISIER	7000		
		POINTE DES RIVIERES			
		ALEXIS			
Sous-total 178	Total		7000		
Les Scieries du Lac-Saint-Jean inc. (182)	2371	POINTE DES RIVIERES	31 100		
		ALEXIS			
Sous-total 182	Total		31 100		
Groupe Lignarex inc. (185)	2371	MC DONALD	11 850		
Sous-total 185	Total		11 850		
Scierie Lachance 2015 inc. (186)	2371	POINTE DES RIVIERES	1 500		350
Sous-total 186	Total		1 500		350
PF Petit-Paris (219)	2371	POINTE DES RIVIERES	8 000		
Sous-total 219	Total		8 000		
Scierie Petit-Saguenay (006)	2371	ALEXIS			3 900
		POINTE DES RIVIERES			
		MC DONALD			
		MERISIER			
Sous-total 006	Total				3 900
Norbord (191)	2371	ALEXIS			5 400
	2371	POINTE DES RIVIERES			
Sous-total 191	Total				5 400
Industries T.L.T. inc. (204)	2371	ALEXIS		2 800	3 400
	2371	POINTE DES RIVIERES			
Sous-total 204	Total			2 800	3 400
Compagnie WestRock du Canada Corp. (La Tuque) (263)	2371	ALEXIS		3 560	
	2371	MC DONALD			
	2371	MERISIER			
	2371	POINTE DES RIVIERES			
Sous-total 263	Total			3 560	
Valibois inc. (307)	2371	MC DONALD		600	
Sous-total 307	Total			600	
Elkem Métal Canada inc. (441)	2371	MC DONALD		100	
Sous-total 441	Total			100	
Grand total	2371		59 450	7 060	13 050

SEPM : sapins, épinettes, pins gris et mélèzes

BOU : bouleaux blancs et jaunes

PEU : peupliers

Ce tableau présente les volumes qui seront récoltés au cours de la saison 2020-2021, soit environ la moitié des volumes du présent plan spécial.

13. Approbation du plan

J'approuve ce plan sous réserve des conditions énoncées ci-après :

- l'aide financière effectivement accordée au cours de 2020-2021 sera calculée selon les données du rapport d'activités technique et financier (RATF) et du rapport des droits consentis (RADC) approuvés par le Ministère ;
- toutes les modifications importantes apportées au présent plan devront faire l'objet d'un addenda, lequel devra être approuvé avant son application.

La sous-ministre associée aux Opérations régionales,



Lucie Ste-Croix

2021-03-31

Date

Annexe

Tableau 6 : Calcul de l'aide financière maximale pour la récupération des bois

<i>Détenteurs de droits</i>	<i>Essences</i>	<i>Qualité</i>	<i>Volume créditable estimé zone 243</i>	<i>Taux zone 243</i>	<i>Aide estimée zone 243</i>	<i>Aide financière maximale accordée</i>
9312-5607 Québec inc. (Usine Tremblay) (178)	Épinette et sapin	B, C et M	1 250	4,52 \$	5 650,00 \$	5 650,00 \$
Les Scieries du Lac-Saint- Jean inc. (182)	Épinette et sapin	B, C et M	6 125	4,52 \$	27 685,00 \$	27 685,00 \$
Groupe Lignarex inc. (185)	Épinette et sapin	B, C et M	600	4,52 \$	2 712,00 \$	2 712,00 \$
Scierie Lachance 2015 (186)	Épinette et sapin	B, C et M	450	4,52 \$	2 034,00 \$	2 034,00 \$
Produits forestiers Petit- Paris inc. (219)	Épinette et sapin	B, C et M	2 500	4,52 \$	11 300,00 \$	11 300,00 \$
Total 2371 2020-2021			10 925		49 381,00 \$	49 381,00 \$

Ce tableau présente les volumes qui sont prévus pour la récolte dans la saison 2020-2021 et qui sont admissibles à une aide financière. Le reste des volumes qui seront récoltés ne sont pas admissibles à une aide financière selon la méthode de calcul du cadre de gestion.



**Forêts, Faune
et Parcs**

Québec 